

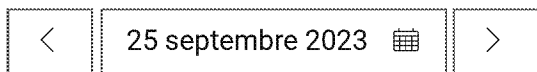


ETHI RÉUNION DE COMITÉ

Les **Avis de convocation** contiennent des renseignements sur le sujet, la date, l'heure et l'endroit de la réunion, ainsi qu'une liste des témoins qui doivent comparaître devant le comité. Les **Témoignages** sont le compte rendu transcrit, révisé et corrigé de tout ce qui a été dit pendant la séance. Les **Procès-verbaux** sont le compte rendu officiel des séances.

Pour faire une recherche avancée, utilisez l'outil Rechercher dans les publications.

Si vous avez des questions ou commentaires concernant l'accessibilité à cette publication, veuillez communiquer avec nous à accessible@parl.gc.ca.



Réunions (ETHI)

PROCÈS-VERBAL

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique (ETHI)

44^e législature, 1^{re} session

Réunion 81

🕒 Le lundi 25 septembre 2023, 15 h 36 à 17 h 30

📍 Pièce 425, édifice Wellington, 197, rue Sparks

🔒 Huis clos

Présidence

John Brassard, président (Conservateur)

+ Expand All — Collapse All

Membres du Comité présents



Libéral

L'hon. Greg Fergus
L'hon. Mona Fortier
Iqra Khalid

Conservateur

Michael Barrett
John Brassard
Jacques Gourde
Damien C. Kurek

Bloc Québécois

René Villemure

NPD

Matthew Green

Membres substitués présents 

- Shafqat Ali remplace Parm Bains (Libéral)
- Andy Fillmore remplace Pam Damoff (Libéral)

Aussi présents **Bibliothèque du Parlement**

- Sabrina Charland, analyste
- Alexandra Savoie, analyste

Élection des vice-présidents

Conformément à l'article 106(2) du Règlement, la greffière du Comité préside à l'élection des vice-présidents.

Le président informe le Comité de la démission de Iqra Khalid comme vice-présidente.

En conséquence, conformément à l'article 106(2) du Règlement, la greffière du Comité préside à l'élection à la vice-présidence.

Il est convenu, — Que Mona Fortier soit élue première vice-présidente du Comité.

Ingérence étrangère et menaces entourant l'intégrité des institutions démocratiques, de la propriété intellectuelle et de l'État canadien

Conformément à l'article 108(3)h) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 7 décembre 2022, le Comité reprend son étude de l'ingérence étrangère et des menaces entourant l'intégrité des institutions démocratiques, de la propriété intellectuelle et de l'État canadien.

Le Comité entreprend l'examen d'un projet de rapport.

À 17 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation par la présidence.

La greffière du Comité,

Nancy Vohl

